

Pharmacie.ma :

22 ans au service de la pharmacie

Allaitement maternel : le premier «vaccin» que trop d'enfants ne reçoivent pas !



CHRONIQUE
L'ACTU PHARMA
DÉCRYPTÉE



REVUE DE PRESSE
TITRES CLÉS
DE LA SEMAINE



DATES À RETENIR
LES RENDEZ-VOUS
À NE PAS MANQUER

CHRONIQUE

Par Abderrahim Derraji,
Docteur en pharmacie



**Allaitement maternel :
le premier «vaccin»
que trop d'enfants
ne reçoivent pas !**



Il existe un geste qui ne coûte presque rien, ne nécessite ni technologie de pointe ni innovation pharmaceutique, mais qui sauve chaque année des centaines de milliers de vies. Ce geste n'est autre que l'allaitement maternel. Pourtant, en 2026, il reste encore inaccessible ou insuffisamment soutenu pour des millions de mères à travers le monde.

À l'occasion de la Semaine mondiale de l'allaitement maternel, l'UNICEF et l'Organisation mondiale de la Santé ont rappelé que les systèmes de santé semblent parfois oublier que l'allaitement est l'un des investissements les plus rentables qu'une société puisse faire. Pour le nourrisson,

le lait maternel constitue un véritable bouclier biologique. Il apporte les nutriments indispensables, renforce les défenses immunitaires, protège contre de nombreuses infections et favorise le développement cérébral. Pour la mère, les bénéfices sont tout aussi remarquables, puisqu'il réduit notamment le risque de cancer du sein, de cancer de l'ovaire et de diabète de type 2.

Les progrès réalisés ces dernières années sont encourageants. D'après l'OMS, la proportion d'enfants nourris exclusivement au sein pendant leurs six premiers mois à travers le monde est passée de 37 % en 2012 à plus de 47 % aujourd'hui. La poursuite de l'allaitement jusqu'à l'âge de deux ans progresse également. Ces résultats démontrent qu'il est

primordial d'investir dans l'accompagnement des familles.

Mais derrière ces chiffres encourageants se cache une réalité beaucoup moins reluisante. Les services de soutien restent insuffisants, les congés de maternité sont encore trop souvent inadaptés, les conseils spécialisés demeurent inégalement accessibles et le marketing agressif des substituts du lait maternel continue d'influencer les choix des familles. Or, les données scientifiques sont sans appel : un accompagnement de qualité assuré par des professionnels de santé et une réglementation stricte de la promotion des substituts du lait maternel figurent parmi les interventions les plus rentables en santé publique.

Les bénéfices dépassent largement le seul domaine médical. Selon les estimations internationales, une généralisation de l'allaitement permettrait d'éviter près de 400 000 décès d'enfants et 140 000 décès maternels chaque année. Plus remarquable encore, chaque dollar investi dans la promotion de l'allaitement génère environ 59 dollars de retombées économiques grâce à la diminution des dépenses de santé, à une meilleure réussite scolaire et à une productivité accrue tout au long de la vie.

Le Maroc ne peut malheureusement pas se satisfaire de sa situation actuelle. Les chiffres du ministère de la Santé montrent que seulement 42 % des nouveau-nés sont mis au sein durant la première heure

suivant la naissance et qu'à peine 35 % bénéficient d'un allaitement maternel exclusif pendant les six premiers mois. Ces indicateurs restent très en deçà des ambitions nationales et traduisent un véritable enjeu de santé publique.

La campagne nationale lancée avec le soutien de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH) constitue une étape importante. Sensibiliser les familles est indispensable, mais cela ne suffira pas. Il faut également former davantage les professionnels de santé, développer les consultations d'accompagnement à l'allaitement, protéger les mères dans leur vie professionnelle et garantir l'application du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel.

Le thème retenu cette année : «L'allaitement pour un départ durable dans la vie : renforcer les mesures qui ont fait leurs preuves », résume parfaitement l'enjeu. Derrière chaque mère qui allaite se trouvent un système de santé, une famille, un employeur et une société qui peuvent soit faciliter ce choix, soit le rendre impossible. L'allaitement ne relève donc pas uniquement d'une décision individuelle. C'est un choix collectif qui conditionne la santé des générations futures. Et il est difficile d'imaginer un investissement offrant un rendement humain, sanitaire et économique aussi élevé.

Source : who.int



Médicaments : la chaîne du froid mise à rude épreuve par la canicule

Les vagues de chaleur qui frappent désormais régulièrement l'Europe ne menacent plus seulement le confort des populations. Elles mettent également à l'épreuve un maillon essentiel des systèmes de santé : la conservation des

efficacité. Pourtant, une grande partie des établissements de santé européens ont été conçus pour un climat beaucoup plus tempéré. Selon Erik Ruiz, responsable du programme Safer Pharma chez Health Care Without Harm Europe, ces infrastructures vieillissantes, dépourvues de systèmes de climatisation performants, sont aujourd'hui confrontées à une réalité climatique pour laquelle



médicaments. Lorsque les températures dépassent les 40 °C, maintenir les produits thermosensibles dans leurs conditions optimales de stockage devient un défi majeur, aussi bien dans les hôpitaux et les pharmacies que chez les patients. L'insuline, de nombreux médicaments biologiques et les vaccins à ARNm nécessitent une conservation stricte entre 2 °C et 8 °C afin de préserver leur

elles n'avaient pas été penséesSi les grands entrepôts pharmaceutiques font désormais l'objet de contrôles renforcés et de tests de résistance, la situation est plus préoccupante lors de la dernière étape du parcours du médicament. Une fois le produit livré en pharmacie ou au domicile du patient, le risque d'exposition à des températures excessives augmente considérablement. Or, la dégradation thermique est

souvent invisible : un médicament peut perdre une partie de son efficacité sans présenter le moindre signe extérieur, ce qui rend la sensibilisation du public particulièrement importante.

Les pays méditerranéens, comme l'Espagne, l'Italie ou la Grèce, apparaissent particulièrement exposés. Pourtant, si leurs populations perçoivent les conséquences du changement climatique sur l'eau ou la pollution, elles établissent encore rarement un lien entre les fortes chaleurs et la qualité des médicaments. Cette situation pourrait accentuer les inégalités sanitaires, notamment pour les ménages modestes qui ne disposent pas des moyens nécessaires pour assurer une climatisation permanente de leur logement.

Face à ces enjeux, l'Union européenne renforce progressivement son cadre réglementaire en intégrant davantage les risques environnementaux dans la politique pharmaceutique. Toutefois, la modernisation des infrastructures de santé nécessitera des investissements considérables. À l'heure où se négocie le futur budget européen 2028-2034, plusieurs experts redoutent que les priorités énergétiques et industrielles relèguent au second plan l'adaptation climatique des hôpitaux, des pharmacies et des chaînes logistiques. Pourtant, préserver la qualité des médicaments ne constitue pas

seulement une exigence sanitaire: c'est aussi un investissement indispensable pour éviter des pertes économiques importantes et garantir l'accès équitable aux traitements dans une Europe confrontée à un climat de plus en plus extrême.

Source : medscape.com

Ebola en RDC : l'OMS et Africa CDC appellent à placer les communautés au cœur de la riposte

Alors que l'épidémie d'Ebola continue de progresser dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (Africa CDC) tirent la sonnette d'alarme. À l'issue d'une mission conjointe menée en Ouganda et en RDC, les deux organisations estiment qu'un changement d'échelle de la riposte est indispensable, avec une priorité absolue : renforcer l'implication des communautés.

La mission, conduite par Tedros Adhanom Ghebreyesus, Jean Kaseya et Mohamed Janabi, a permis d'évaluer la situation sur le terrain à Kampala, Bunia et Kinshasa.

Si l'Ouganda est parvenu à stopper la transmission locale grâce à une détection précoce, un suivi rigoureux des contacts et une forte mobilisation communautaire, la situation demeure préoccupante en RDC,

où l'épidémie continue de gagner du terrain.

En effet, au 4 août 2026, le pays comptabilisait 3 973 cas confirmés, 1 801 décès et 776 guérisons. Le suivi des contacts n'atteint que 75 %, bien loin des 95 % nécessaires pour interrompre efficacement les chaînes de transmission. Les centres de traitement, notamment au Nord-Kivu, fonctionnent déjà au-delà de leurs capacités, illustrant la pression croissante exercée sur le système de santé.

Pour les experts, la réussite de la riposte dépendra avant tout de la confiance des populations. Les communautés doivent être informées par des relais crédibles, reconnaître rapidement les symptômes, signaler les cas suspects et accéder aux soins sans crainte. Les leaders communautaires, religieux, les associations de femmes et de jeunes sont appelés à jouer un rôle central dans cette stratégie.

La mission a également mis en évidence les nombreux obstacles auxquels sont confrontées les équipes de terrain : insécurité, déplacements de population, infrastructures dégradées, désinformation, pénuries de matériel et manque de soutien aux professionnels de santé. Face à cette situation, l'OMS et Africa CDC appellent à accélérer la détection des cas, renforcer les capacités des centres de traitement, améliorer la prévention des infections, protéger les soignants et garantir

un financement rapide des opérations. Les deux organisations réaffirment enfin leur soutien au Gouvernement congolais et soulignent que seule une riposte coordonnée, fondée sur la participation active des communautés et la solidarité internationale, permettra de mettre fin à cette épidémie
Source : who.int

Sandoz tourne la page d'un litige sur les médicaments génériques

Le laboratoire suisse Sandoz, l'un des principaux fabricants mondiaux de médicaments génériques et de biosimilaires, met un terme à l'essentiel d'un contentieux judiciaire qui empoisonnait son activité aux États-Unis depuis près de dix ans.

En effet, l'entreprise a annoncé la conclusion de deux accords amiables représentant un montant total de 478,5 millions de dollars, destinés à régler des poursuites liées à des accusations de pratiques anticoncurrentielles sur les prix des médicaments génériques.

Le principal accord a été conclu avec un consortium regroupant 43 États et territoires américains. Il prévoit le versement de 400 millions de dollars, échelonné sur une période de sept ans à partir de 2027. En contrepartie, les autorités concernées renoncent à l'ensemble de leurs réclamations à l'encontre de Sandoz US. Le laboratoire souligne toutefois que



cet accord ne constitue en aucun cas une reconnaissance de culpabilité.

À cette somme s'ajoute un paiement supplémentaire d'environ 50 millions de dollars destiné à des États ayant déjà signé un règlement antérieur, portant le total des indemnisations liées à ces procédures à près de 450 millions de dollars. Par ailleurs, Sandoz versera 28,5 millions de dollars supplémentaires dans le cadre d'un accord conclu avec des revendeurs indirects, notamment des pharmacies, des hôpitaux et des cliniques ayant distribué les médicaments concernés.

Cette affaire trouve son origine en 2016, lorsque le Département américain de la Justice (DoJ) avait ouvert une vaste enquête visant plusieurs fabricants de médicaments génériques soupçonnés d'ententes illicites sur les prix. En 2020, alors que Sandoz appartenait encore au groupe Novartis, l'entreprise avait

déjà accepté de verser 195 millions de dollars pour mettre fin aux poursuites pénales fédérales.

Selon Sandoz, ces nouveaux accords permettent désormais de clore la quasi-totalité des actions collectives, seules quelques plaintes individuelles restant encore en cours. Le laboratoire précise également que ces règlements n'auront aucun impact sur ses prévisions financières, les provisions nécessaires ayant déjà été constituées. Pour les analystes financiers, cette résolution apporte une visibilité bienvenue et met fin à l'un des plus importants contentieux juridiques de l'histoire récente du groupe.



DATES À RETENIR



30 août au 2 septembre 2026
Montréal



22 au 24
OCTOBRE 2026
RABAT

